

FICHE DE POSTE

TUTEUR DE MAISONNEE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

DIRECTION RESPONSABLE : DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DES SPORTS (DRAJES)

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création temporaire

Date souhaitable de prise de fonction : du 7 juin 2021 au 6 juillet 2021 (séjour du 21 juin 2021 au 2 juillet 2021)

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : CENTRE SNU DU DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Adresse : RECTORAT DE MAYOTTE,
RUE SARAHANGUE, BP 76,
97600 MAMOUDZOU

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : TUTEUR DE MAISONNEE

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 10 VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS / OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LA DUREE DU SEJOUR / TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE POUR L'ENCADREMENT / CONTRAT D'UNE DUREE DE 30 JOURS (FORMATION, TEMPS DE PREPARATION DU SEJOUR).

DESCRIPTION DU CENTRE SNU :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^{ème}.
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoires, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, est aussi l'occasion de bilans individuels
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Le SNU à Mayotte :

Le séjour de cohésion aura lieu du 22 juin au 2 juillet 2021 avec une cible de 60 volontaires pour Mayotte.

Le Préfet et le recteur sont responsables du dispositif dans le département et s'appuie sur la DRAJES et un **chef de projet**. Ce dernier pilote **la réalisation du projet départemental** et est le premier interlocuteur du directeur de centre.

Dans le département de MAYOTTE, **un centre d'hébergement** à TSARARANO abrite le **séjour de cohésion**. Le centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par 2 adjoints :

- **un conseiller encadrement**, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- **un conseiller éducatif** qui coordonne l'ensemble des intervenants, s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations, agences et associations concourantes.

Il dispose **d'une équipe de soutien du centre** composée :

- d'un **intendant** qui assure la gestion quotidienne du centre
- d'un **réfèrent sanitaire**
- d'un **réfèrent sport et cohésion** qui appuie l'action des capitaines de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l'équipe de direction du centre.

EFFECTIFS DU CENTRE : 60 JEUNES VOLONTAIRES, UNE DIZAINE D'ENCADRANTS.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Le tuteur est le premier cadre de contact des appelés pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des appelés - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc. - Accompagner les appelés de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ... - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée
2. Organisation et discipline de la vie courante - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne - Créer des temps d'échange démocratiques - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général - S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités
4. Création de l'esprit de maisonnée - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective - Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers
5. Sécurité physique et morale des appelés - Faire respecter strictement les mesures de sécurité - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

DIPLOME REQUIS : BAFÀ OU EQUIVALENCE

CONNAISSANCES :

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement

Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

VOS CONTACTS RH

Laura PRUDENT Cheffe de projet 06 39 95 34 44

Pour toute candidature, joindre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : snu@ac-mayotte.fr